

# COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 18 MAI 2021

#### Mairie de Cadalen

<u>Présents</u>: Sébastien BRAYLE, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Guy BARDET, Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Jérôme MAGRE, Céline VERGE, Christophe RAYNAUD, Sandrine CARAMELLI, Denise STEVENSON, Gérard ASSEMAT, Amandine MERCADIER, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphanie VIDAL

Absents Représentés : Monique CORBIERE-FAUVEL par Sébastien BRAYLÉ

Excusés: Philippe COUDERC

Secrétaire de Séance: Guy BARDET

La condition de quorum étant remplie, Monsieur le Maire ouvre la séance. Monsieur Guy BARDET se propose secrétaire de séance.

Lecture est faite du compte rendu de la séance précédente. Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté à l'unanimité. L'ordre du jour est ensuite abordé.

# Relevé des décisions du Maire

Néant

# 1. Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire propose de voter les subventions aux associations,

Vu l'avis de la commission des associations du 24 avril 2021, Vu l'avis favorable de la commission des finances du 24 avril 2021,

Le Conseil Municipal, VOTE les subventions aux associations comme suit

Associations	Subventions 2021	Ne prennent pas part au vote	Abstentions
1313 - Le Marathon de Laurie	200 €	G. BARDET	
Auto-cross Albigeois	400 €		
Paroles de Femmes	300 €		
Paroles de Femmes "subvention exceptionnelle"	200 €		
Entente Sportive Montans-Peyrole-Cadalen	1 550 €		
Foyer Laïque d'Education Permanente	1 300 €		
Union Sportive Volley Ball	2 000 €	C. DAVALAN	
Domaine Articole	500 €		
Festival d'Autan	500 €		
Amis et Parents des Elèves de l'Ecole de Cadalen	3 700 €	P. RUTKOWSKI	
Union Sportive Foot Ball	2 700 €		
Le Saule Cadalénois	800 €		
Le Saule Cadalénois "subvention exceptionnelle"	300 €		G. NOEL
Le Calicot	100 €		3000000

les Amis de la Fête et de la Culture de Cadalen AFFCC	1 800 €	S. BRAYLÉ A. MERCADIER	
Anciens Combattants Cadalen	150 €		
FNACA-Comité Intercommunal Cadalen	300 €		
Vivre à Cadalen	200 €	P. SANLEFRANQUE	
Le Réveil de Cadalen - Société Chasse	1 200 €		D. STEVENSON S. CARAMELLI G. NOEL S. VIDAL
ADMR Lasgraïsses/Cadalen/Labessière Candeil	1 220€		
Compagnie CACHO FIO	200 €		
Un doux avenir pour Mélyne	200 €		
Les Restaurants du Cœur	768 €		
Total	20 588.00 €		
Prévu à l'article 6574 du Budget Primitif 2021	30 000.00 €		

Monsieur le Maire précise qu'il y a 2 associations en sommeil "Relaxation Cadalen" et "Cadalen pour Espoir" et que les 3 associations suivantes : "Fanny Joyeuses", "L'Hirondelle" et "Les commerçants et artisans Cadalen" ne souhaitent pas faire de demande de subvention pour 2021.

# 2. Dénomination des voies communales

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2 et L 2213-1, Vu l'intérêt de donner une dénomination officielle à toutes les voies et chemins de la commune, Vu la consultation des habitants du 23/07 au 31/08/2020 sous la forme d'un registre, Considérant le rapport de la commission « Adressage » chargée d'attribuer les noms et chemins de la

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **VALIDE** la proposition faite par la commission « Adressage » **DIT** que la liste des noms et chemins nouvellement nommés soit annexée à la présente délibération

# 3. <u>Autorisation signature avec le CDG 81 de l'avenant à la convention d'adhésion</u> à la mission d'expérimentation de la médiation préalable

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 12 juin 2018, la commune a signé avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn la convention pour une mission d'expérimentation de la médiation préalable.

Monsieur le Maire rappelle l'objet de cette mission qui s'inscrit dans l'article 5-IV de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XX1ème siècle et qui prévoit que les recours contentieux formés par les agents publics à l'encontre de certains actes relatifs à leur situation personnelle peuvent faire l'objet d'une médiation préalable obligatoire (MPO). Cette expérimentation devait s'arrêter le 18 novembre 2020, or l'article 34 de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 l'a prolongée jusqu'au 31 décembre 2021.

Par délibération du 1er mars 2021, le conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Tarn propose à la commune de Cadalen de signer un avenant à la convention en date du 12 juin 2018 pour expérimenter la mission préalable obligatoire jusqu'au 31 décembre 2021.

Ouï cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **ACCEPTE** la proposition de Monsieur le Maire, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la mission d'expérimentation de la médiation préalable obligatoire.

# 4. Décision modificative virement de crédits

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT:				DEPENSES	RECETTES
	2031 - 404	Frais d'études		-6409.97	
	2041582 - 405	Autres grpts - Bâtiments et installat°		6409.97	
			TOTAL:	0.00	0.00
			TOTAL :	0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits.

#### Restitution du sondage sur la communication

L'équipe municipale a à cœur de développer la participation des Cadalénois à la vie de la commune. Pour l'initier, elle a souhaité recueillir les avis sur la communication existante et sur de nouvelles propositions de communication.

Le sondage élaboré par un groupe de travail issu des commissions communication et vie quotidienne a été diffusé sur la période de Janvier - Février 2021.

En voici, succinctement et dans les grandes lignes, les résultats. Une restitution plus détaillée sera présentée dans le bulletin municipal du mois de juillet.

Nous avons enregistré 176 réponses soit 24% des foyers Cadalénois, ce qui souligne l'intérêt des habitants de Cadalen à ce type de sollicitation.

#### Quel public?

- les publics de 25 à 44 ans ont majoritairement répondu, tant en volume qu'en support digital.
- Pour les 45-59 ans, le support digital est encore majoritaire
- Les plus de 60 ans plébiscitent le papier
- Peu de réponses pour le public jeunes

### Quels sont les supports de communication utilisés pour s'informer sur la vie Cadalen?

- En première intention et dans toutes les catégories d'âge, le bulletin municipal
- Pour les 25 44 ans, on constate une utilisation massive des outils digitalisés mais néanmoins derrière la version papier du bulletin
- **Pour les 45 59 ans,** on constate une utilisation beaucoup plus faible des outils digitalisés. Le support maieur reste le bulletin.
- Pour les 60 79 ans, les outils interactifs ne sont pas du tout utilisés. Nous sommes dans une communication descendante

# Quelles sont les informations que vous souhaitez connaître en priorité sur Cadalen ?

- Les Animations locales (fêtes, marchés, conférences, ....) sont une priorité constante. Cette réponse ressort de façon très importante, représentant en moyenne 70 % des premières réponses. C'est un élément fédérateur de la vie communale, permettant des rassemblements et partages entre la population locale
- Les Chantiers en cours et projets sur Cadalen (Maison de santé, cimetière, ...)
- Enfin, les **Services proposées** (commerces, médecin, poste, médiathèque...) arrivent en 3ème position

Les Cadalenois (es) ayant répondu à ce questionnaire sont **unanimes** sur leur intérêt de connaitre les temps festifs communaux (soulignant leur intérêt pour une **vie locale** propre à Cadalen), se préoccupent de **l'évolution structurelle** de leur village, puis sont particulièrement intéressés pour appréhender l'ensemble des services proposés dans l'aide à leur **vie quotidienne**.

Mais encore ...

73 personnes ont souhaité ajouter un commentaire qualitatif (41% des réponses). Ce point est important car il dénote **une implication** à participer à la démarche de sondage par des remarques, propositions, dans ou hors la thématique de la communication.

Ces remarques ont été classées en 3 axes :

#### - Propositions de moyens de communication

On trouve dans les propositions en premier lieu l'outil panneau d'affichage. Celui-ci s'inscrit dans une volonté d'avoir de l'information immédiatement, sur un lieu de passage.

La question du numérique (site internet, panneau poket) se pose en articulation avec l'accessibilité numérique.

Il semble indispensable de garder les 2 supports (numérique et papier). Ceux-ci sont utilisés différemment selon les tranches d'âge

## - Thématiques à aborder

On y trouve des thématiques de **services** à la population (l'habitant étant consommateur), mais aussi des points plus liés à **la citoyenneté**, notamment environnement et liens sociaux. Ces 2 derniers pourraient s'inscrire prioritairement dans des projets de développement communaux à court terme.

#### - Forme de la communication

La question de la **régularité** associée à des **rythmes différents** est abordée. Comment articuler une fréquence bis annuelle du bulletin municipal à des points plus réguliers ?

L'enjeu est de construire un déroulé planifié et repérable par les Cadalénois

Ce sondage a été une première expérience qui s'avère positive, tant en volume qu'en qualité de réponses. Les conclusions vont servir à alimenter la mise en place d'un plan de communication qui tiendra compte des éléments suivants :

- Support papier et /ou digital
- Périodicité
- Elaboration d'une communication interactive
- Mise en place de nouveaux outils de com (flash, sur accès routier, ...)

#### Présentation du Conseil Municipal Jeunes

Bilan des actions menées par le CMJ.

- -partenariat avec la médiathèque de Cadalen
- -distributions de cartes de vœux faites par les enfants du village
- -partenariat et intervention de la Spa le Garrigues avec participation des Adorables
- -participation à la consultation nationale 6/18 ans UNICEF
- -participation au prix de littérature UNICEF avec achat par la mairie de 4 livres
- -Concours logo CMJ remporté par Maël Périgord et Clément Desplos
- -intervention de Clément Desplos pour parler du métier du Designer Graphiste
- Rédaction d'un article dans le bulletin Municipal
- -intervention à la maison des maires ADM où le CMJ à présenter ses actions et son organisation basée sur un conseil participatif avec un engagement sur 2 ans sans hiérarchie entre ses membres
- -participation au 8 mai avec la lecture de textes et lettres écrits par des enfants durant la guerre
- -mise en fleurs du bourg
- A venir concrétisation du City stade, rencontre avec le comité des fêtes pour la mise en place des cadalympics, recrutements de 9 nouveaux candidats au CMJ (clôture candidatures le 19 juin), rencontres avec d'autres élus pour qu'ils puissent se présenter aux jeunes, réalisation d'un clip vidéo pour la cause animale, participation à la journée du patrimoine, mise en place de soirées booms dès que les conditions sanitaires le permettront

3 jeunes du groupe des Ado'rables accompagnés de 2 animatrices sont venus présenter leur projet. Il consiste à fabriquer deux structures métalliques. L'une abstraite de 80 cm et l'autre de 2 m de type campagnarde représentant les productions agricoles de notre commune.

Elles seront installées devant la médiathèque et près de la mairie. Une aide de 500€ leur sera attribuée pour l'achat de fournitures et payer un intervenant qui les accompagnera pour les soudures. Les réalisations 2020 de structures en palettes servant à la plantation de fleurs seront prochainement installées en divers points du village.

# **Questions diverses**

Mr le Maire fait part de la rencontre des candidats aux élections départementales, Monique Corbière Fauvel et Christophe Hérin, auprès des élus, le 3 juin à 20h.

Christian Davalan, fait part du retard pris pour la réalisation des travaux de voiries.

L'agglo va relancer le marché auprès des entreprises mais l'attribution ne sera faite que fin juin.

Des petits tronçons pourront éventuellement être réalisés en régie avec du matériel et personnel de l'agglo.

Divers travaux, notamment des ponts doivent être effectués et chaque conseiller est invité à signaler des soucis de voirie dans son secteur.

Dans le cadre de la participation citoyenne, Christian Davalan et Jean Michel Doyen font part de la mise en place d'une commission crée afin d'initier une démarche participative concernant la traverse et plus globalement le futur emménagement du village. Ce comité de pilotage, composé d'élus et de citoyen est chargé dans un premier temps de définir les règles de cette démarche.

Toujours au sujet de ces futurs travaux, le cabinet AGEX géomètres va effectuer des relevés topographiques dans la rue principale.

Céline Vergé signale des soucis de sécurité sur la voie du Moulin à Vent. Cette question sera traitée lors de la réflexion du futur emménagement du village.

Guy Bardet fait un compte rendu des travaux relatifs à la procédure engagée depuis 4 ans concernant les reprises des tombes classées abandonnées.

Il témoigne que ces opérations ont étés effectuées dans le plus grand respect par l'entreprise chargée de ces travaux. Les reliquaires issus des relevages ont étés identifiés et déposés dans des ossuaires créés à cet effet dans les cimetières de Gabriac et Cadalen.

Concernant l'adressage, les panneaux devraient être installés d'ici la fin juin et les numéros seront distribués lors d'une permanence le 20 juin de 8 h à 12 h, à la salle du conseil municipal à l'occasion du premier tour des élections. Tous les propriétaires vont recevoir un courrier à cet effet dans les prochains jours.

Le tracteur et l'épareuse neufs vont être livrés cette semaine et donc les travaux de fauchage des bas cotés pourront enfin débuter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h09

Le Maire

Le Secrétaire

**Guy BARDET** 

ebastien BRAYLE

5